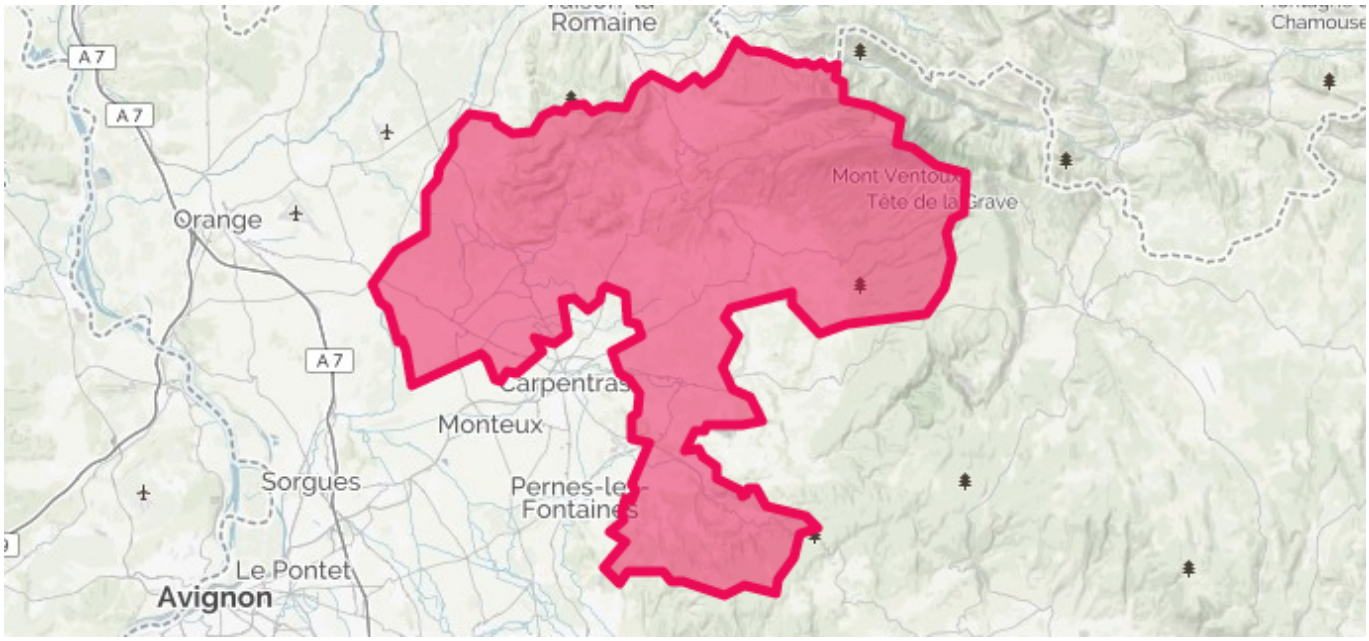
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026

Bilan de la seconde Opah de la Cove



Après le succès de la première opération, la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Cove) a relancé depuis 1 an une seconde Opah (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) multisites sur l'ensemble des centres anciens de ses communes membres.

Cette mesure ne concerne cependant pas le centre ancien de Carpentras qui, lui, s'inscrit dans un dispositif Opah-Renouvellement urbain dans le cadre de l'opération 'Action Cœur de ville' où figurent également Avignon et Cavaillon. Pour la Cove, cette seconde Opah initié en janvier 2019 vise à participer financièrement à la réhabilitation de logements anciens à condition que les propriétaires s'engagent à les occuper ou à les louer à des tarifs conventionnés permettant leur accès aux revenus modestes.

Sur 3 ans, les objectifs sont de 98 logements réhabilités, dont 16 logements locatifs et 82 logements occupés par leur propriétaire. Sur les 9 premiers mois de l'année, le bilan s'élève à 24 dossiers déposés dont 23 de propriétaires occupants et 1 de propriétaire bailleur. Il concerne les villes de Sarrians (6 dossiers), Caromb (5), Bédoin (4), Malaucène (4), Saint-Hippolyte-le-Graveyron (2), Mazan (1) et Venasque (1). Concernant Carpentras, l'Opah-Ru portant sur la période 2013/2019 a débouché sur la réhabilitation de 117 logements, dont 109 logements propriétaires bailleurs, 8 logements propriétaires occupants et 4 aides aux

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026

syndicats de copropriété.

Pour cela, environ 3,7M€ ont été mobilisés par les financeurs (Anah, Conseil régional, Conseil départemental, Cove).

Bénéficiant désormais du dispositif national 'Action Cœur de Ville' la Cove espère réhabiliter 84 logements (dont 68 logements locatifs et 16 logements occupés par leurs propriétaires) à Carpentras d'ici 5 ans. Dans ce cadre, la Cove vient ainsi d'accorder 14 993,50€ d'aides (sur un montant total de travaux de 120 000€) pour la réhabilitation de 3 logements, dont 2 très dégradés, rue de Clapies, rue de l'Auzon et rue des Frères Laurens.

Cette lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique est aussi soutenue par l'Etat, la Caisse des Dépôts, le groupe Action loge- ment, l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et l'Agence nationale de la rénovation urbaine (Anru).